

## Cytologie exfoliatrice

Spécialité différente de l'histologie mais plus ou moins apparentée par les méthodes et les types de recherche qu'elle implique dans le domaine des dépistages des cancers ou des renseignements sur l'état hormonal gynécologique.

### 1° Collecte des spécimens :

#### 1.1. Prélèvements gynécologiques :

Ils peuvent se faire de trois façons différentes :

- Par écouvillonnage, au niveau de l'endocol.
- Par grattage à l'aide d'une spatule d'AYRE.
- Par aspiration à l'aide d'une pipette.

#### 1.2. Prélèvements broncho-pulmonaires :

Effectués essentiellement sur les expectorations ou sur les liquides de lavage broncho-alvéolaire.

#### 1.3. Autres prélèvements :

Du tube digestif, des liquides d'épanchement, des voies urinaires, des sécrétions mammaires, de liquide céphalo-rachidien.

### 2° Frottis :

Les prélèvements trop riches en mucus, en hématies peuvent être traités par de l'acide avant étalement.

Les spécimens obtenus après lavage ou dilués par nature peuvent être centrifugés afin d'en étaler que le culot.

### 3° Fixation :

Etape indispensable comme en histologie classique car les frottis ne doivent pas sécher ni avant, ni après la fixation sous peine de voir les cellules se modifier cytologiquement.

Les lames seront :

- Soit plongées dans un mélange fixateur liquide jusqu'à la coloration.
- Soit recouvertes d'une laque délivrée par aérosol.

#### **4° Cytodiagnostic hormonal :**

Sur le frottis coloré par la méthode de HARRIS-SHORR, les cellules superficielles sont témoins de l'imprégnation hormonale, l'interprétation se fera en fonction du cycle.

#### **5° Dépistage du cancer du col de l'utérus :**

Sur le frottis coloré par la méthode de PAPANICOLAOU, l'aspect des cellules permet d'établir cinq classes selon le degré de dystrophie observé :

- **Classe I (frottis négatif) :**

Tous les éléments cellulaires sont normaux.

- **Classe II (frottis montrant des signes d'inflammation) :**

Présence de cellules altérées, mais indiscutablement bénignes.

- **Classe III (frottis suspect à contrôler) :**

Présence de cellules atypiques suspectes.

- **Classe IV (frottis positifs imposant la biopsie) :**

Présence de cellules malignes encore peu nombreuses.

- **Classe V (frottis positifs imposant la biopsie) :**

Toutes les cellules sont malignes.

- Le frottis donne l'alerte.
- La coloscopie localise le lieu de la tumeur.
- La biopsie prouve histologiquement la néoplasie.